

Les activités agricoles des femmes dans la sous-préfecture de Kondrobo et leurs impacts socioéconomiques

Kadjo Henri-Joel NIAMIEN,
Centre de Recherche Océanologique
jniams7@gmail.com

Abah Marie-Josée OBOUMOU,
Université Alassane Ouattara
oboumouabah@gmail.com

Tra Florent GOURE BI,
Centre de Recherche Océanologique
gtraflorent@yahoo.fr

Résumé

La place de la femme dans les activités agricoles n'est plus à démontrer. Elles sont responsables de près de 80 % de la production alimentaire de la Côte d'Ivoire. Dans la sous-préfecture de Kondrobo, l'essentiel de la production vivrière est réalisé par les femmes. Toutefois les conditions de la pratique agricole des femmes restent peu documentées. Cette étude vise à décrire la physionomie des activités agricoles des femmes et leurs impacts socioéconomiques. L'étude s'appuie sur des sources secondaires et une enquête de terrain menée entre juin et août 2022 auprès de 250 agricultrices issues des 10 villages que compte la sous-préfecture. Ces dernières, choisies sur la base d'un échantillon aléatoire, ont été enquêtées, à partir d'un questionnaire semi-dirigé. Les résultats montrent que les agricultrices possèdent des profils sociodémographiques diversifiés. L'activité agricole des femmes s'articule autour de la production de féculents, de maraichers, de céréales et de produit oléagineux. Leur agriculture est de type manuel avec apport de produits phytosanitaires pour l'entretien des parcelles cultivées. L'igname reste de loin la spéculation agricole la plus commercialisée avec 204 tonnes. En 2021, plus de 300 tonnes de produits ont été commercialisés par les femmes ; ce qui a généré la somme de plus de 140 millions de francs CFA. Les productions sont commercialisées particulièrement dans la ville de Bouaké, de Béoumi et de Tieningboué.

Mots clés : Béoumi, coopérative agricole, autonomisation féminine, développement rural.

Agricultural activities of women in the sub-prefecture of Kondrobo and their socio-economic impacts

Abstract

The role of women in agricultural activities is well established. They are responsible for almost 80% of Côte d'Ivoire's food production. In the sub-prefecture of Kondrobo, the main food production is carried out by women. However, little is known about women's farming practices. This study aims to describe the physiognomy of women's agricultural activities and their socio-economic impacts. The study is based on secondary sources and a field survey conducted between June and August 2022 with 250 women farmers from the 10 villages in the sub-prefecture. These women, selected on the basis of a random sampling technic, were interviewed using a semi-directed questionnaire. The results show that women farmers have diverse socio-demographic profiles. Women's farming activities are focused on the production of starch, vegetables, cereals and oilseeds. Their farming is by hand, using pesticides to take care of the cultivated plots. Yam remains by far the most commercialized crop, with 204 tons. In 2021, more than 300 tons of products were marketed by the women, for a total value of more than 140 million CFA francs. The production is particularly marketed in the towns of Bouaké, Béoumi and Tieningboué.

Key words: Béoumi, agricultural cooperative, female empowerment, rural development.

Introduction

Dans la plupart des pays en développement, les femmes rurales s'autonomisent et s'affirment par la diversité des activités qu'elles mènent. Elles constituent donc une force active importante pour la production agricole (J. Bisiliat et M. Fieloux 1992, p. 76). En Côte

d'Ivoire, 67% de la main-d'œuvre féminine travaille dans le secteur agricole de subsistance (A. Affessi, 2017, p. 320). Aussi, convient-il de souligner que non seulement les femmes s'occupent des tâches agricoles, mais également des travaux propres à leur foyer et à leur communauté. Elles représentent une force économique pleine de ressources et contribuent aux revenus familiaux et à la croissance de la communauté de multiples façons. La question de l'autonomisation des agricultrices et de leur condition de travail a fait l'objet d'un grand intérêt pour la communauté scientifique (A-M. Granié et H. Guétat-Bernard, 2006, p. 172 ; BIT, 2008, p. 23 ; C. Verschuur, 2012, p. 17 ; O. Amadou et al., 2017, p. 216 ; H. Guétat-Bernard, 2017, P. 78).

Dans le centre de la Côte d'Ivoire, précisément dans la sous-préfecture de Kondrobo, les femmes jouent un rôle important dans la disponibilité alimentaire des ménages. Pour les services d'encadrement, 94% des femmes actives de ladite sous-préfecture sont agricultrices et pratiquent essentiellement des cultures vivrières (INS, 2015 ; p. 72). Certes de nombreux écrits présentent la situation de l'agriculture dans le centre du pays (F. Ruf, 2013, p. 48 ; Y. C. Koffi-Bikpo et al., 2018, p. 53 ; F. N'Guessan et B. Koli, 2016, p. 1662 ; F. Essy et J. Kouadio, 2022, p. 2874 ; A. Affessi et G. Gacha, 2015, p. 318), mais ils sont plus orientés sur les cultures de rente (cacao et d'hévéa). Cependant, l'agriculture dans la sous-préfecture de Kondrobo est peu décrite encore moins la question des activités des femmes dans le domaine agricole. Alors que l'agriculture vivrière, essentiellement pratiquée par les femmes, représente le cœur de la stabilité et de la disponibilité alimentaire des ménages. Ainsi, comment se caractérise les activités agricoles pratiquées par les femmes dans la sous-préfecture de Kondrobo ? et quels sont leurs impacts socioéconomiques ?

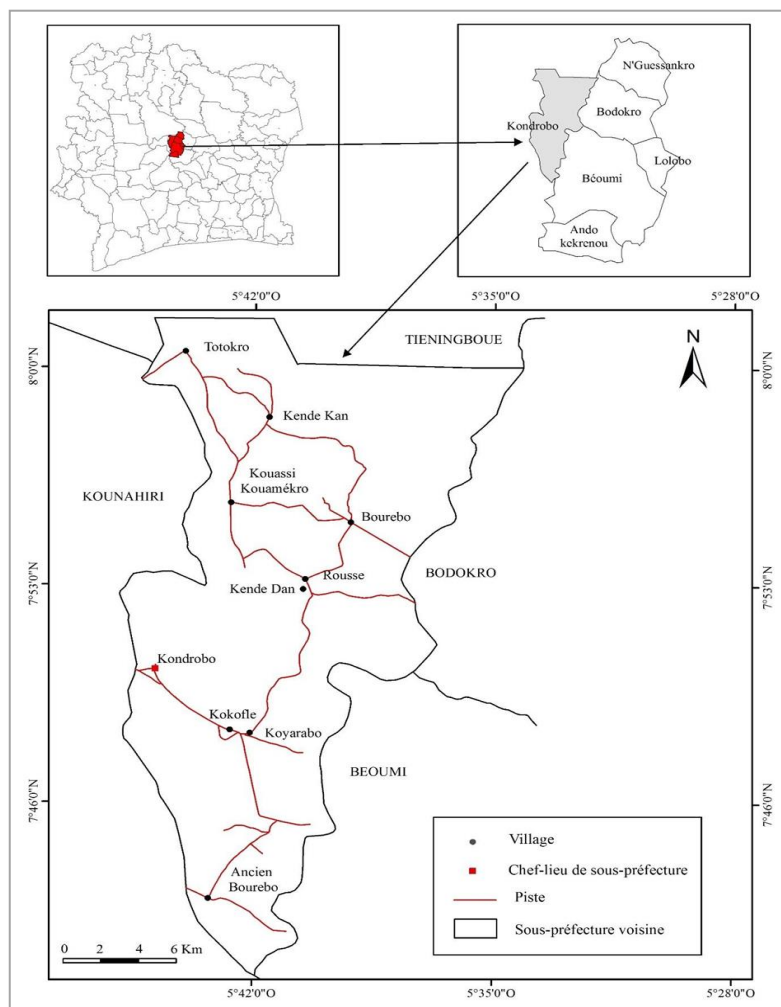
Cette étude vise donc à analyser les activités agricoles des femmes dans la sous-préfecture de Kondrobo et leur impact socioéconomique.

1. Matériels et méthode

La sous-préfecture de Kondrobo est située dans le Centre de la Côte d'Ivoire, précisément à l'est du département de Béoumi (figure 1). Cette circonscription s'étend sur une superficie de 1097 Km² que se partagent 10 villages. Ce sont : Kondrobo, Kokoflè, Koyarabo, Kendè-dan, Kendè-kan, Roussè, Bourebo, Ancien Bourebo, Kouassi-Kouamékro et Totokro. La population de la sous-préfecture de Kondrobo a connu une croissance rapide, passant de 10 197 à 18 052 habitants entre 2014 et 2021 selon l'INS (2022 ; p. 34). En outre, l'économie de cette sous-préfecture rurale est dominée par l'agriculture.

Afin de mieux comprendre les activités des femmes de ladite sous-préfecture, l'étude a considéré toutes les localités la composant. Les enquêtes de terrain se sont déroulées entre juin et août 2022 auprès de 250 agricultrices réparties dans les ménages, sur la base d'un échantillonnage aléatoire simple. Cet échantillon d'agricultrice a été obtenu par la méthode de quotas sur la base de 10% des 2 534 ménages que compte la sous-préfecture. En l'absence de données précises sur le nombre de ménages par sous-préfecture, le nombre de ménages cibles a été divisé entre les villages. Ainsi, 25 agricultrices ont été enquêtées par village.

Le questionnaire adressé à celles-ci a porté sur leur profil sociodémographique, les cultures pratiquées, les moyens utilisés pour cultiver, ainsi que les revenus générés et leurs utilisations. Par ailleurs, des entretiens semi-dirigés ont été réalisés avec le sous-préfet de Kondrobo, le responsable du Bureau des ventes des producteurs et les responsables des groupements d'agricultrices des villages de Kondrobo et Bourébo. S'agissant du premier, l'entretien a porté sur l'état des lieux de la politique agricole en vigueur dans ladite circonscription. Avec les autres, l'entretien a porté sur l'organisation de la production et la commercialisation des produits agricoles ; en particulier, sur la place des activités agricoles des femmes dans le processus de développement local. Le traitement des données a été effectué par le logiciel Excel. Le traitement cartographique s'est fait à partir du logiciel Qgis.



Source : BNETD, 2015

Réalisation : Niamien K., 2022

Figure 1 : Présentation de la zone d'étude

Cette étude présente d'abord le profil des agricultrices de la sous-préfecture de Kondrobo, ensuite, le mode d'organisation mise en place pour la réalisation des activités agricoles enfin, il présente les enjeux socioéconomiques des activités agricoles féminines dans la sous-préfecture de Kondrobo.

2. Résultats

2.1. PROFIL DES AGRICULTRICES DANS LA SOUS-PREFECTURE DE KONDRORO

2.1.1 Profil selon le niveau d'instruction et le statut matrimonial des agricultrices

La déscolarisation, surtout en milieu rural, est considérée comme une problématique de développement sociétal. Ainsi, un bon niveau d'instruction des agricultrices est facteur de responsabilisation et d'émancipation de celles-ci dans la conduite du système de cultures approprié pour les différentes spéculations agricoles pratiquées. Dans la sous-préfecture de Kondrobo, la plupart des agricultrices ne présentent aucune aptitude à la lecture et à l'écriture.

L'enquête a montré que 66% d'entre elles ne sont jamais allées à l'école, contre 22% avec un niveau primaire et seulement 12 % avec un niveau secondaire.

Ce faible niveau d'instruction s'explique par la perception classique de la société rurale qui relègue la femme à l'espace domestique. Selon une pensée populaire, même si ce paradigme est en train de changer, les femmes en milieu rural sont destinées à se marier et à appuyer leur conjoint par la pratique de l'agriculture pour subvenir aux besoins du ménage. Toujours selon cette pensée, scolariser les filles est perçu comme une perte de temps et d'argent. Par ailleurs, seulement 11% des agricultrices de la sous-préfecture de Kondrobo ont été au collège. Et, seulement 5 agricultrices sur les 250 enquêtés ont obtenu leur baccalauréat. Ces chiffres traduisent bien le faible niveau d'instruction des agricultrices dans la sous-préfecture de Kondrobo.

Les agricultrices rencontrées sont pour la plupart en couple. Aucun mariage civil n'a été enregistré, toutefois, 83% d'entre elles ont contracté des mariages de type coutumier. En effet, lors des focus groups, les agricultrices ont confié qu'une femme vivant en couple recevait plus de déférence de la communauté et avait une meilleure stabilité sociale. Les veuves représentent 8% de notre échantillonnage et sont suivies par les femmes divorcées (5%) et les célibataires (4%).

Cette vue globale est appréciée de façon différenciée à l'échelle des localités de la sous-préfecture de Kondrobo (figure 2)

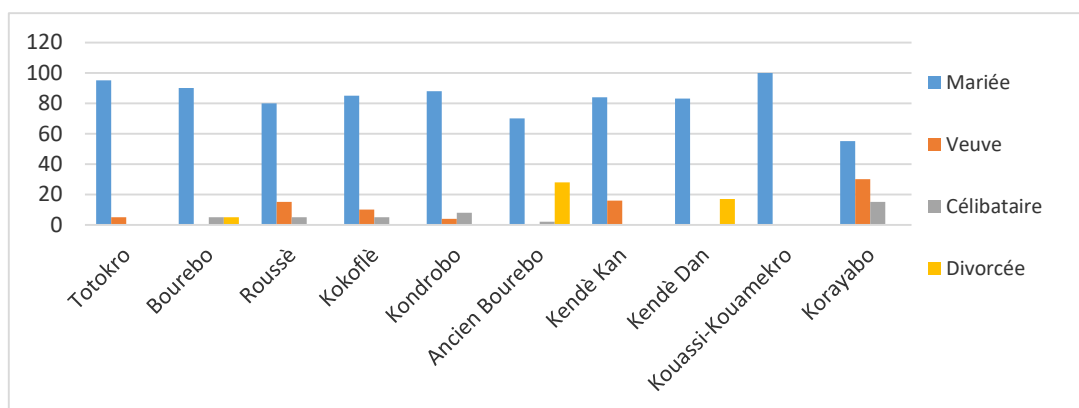


Figure 2 : Situation matrimoniale des exploitantes agricoles dans la sous-préfecture de Kondrobo

La proportion de femmes mariées coutumièrement est élevée dans tous les villages avec plus de 70%, sauf dans le village de Korayabo (55%). Toutes les femmes interrogées à Kouassi-Kouamékro étaient en couple. Le village Ancien-Bourebo possède la proportion de célibataires la plus faible avec 2% contre 15% à Korayabo. C'est également dans cette dernière localité que se trouvent le plus de veuves (30%) tandis que dans le village de Kondrobo, cette proportion est à 4%.

2.1.2 Profil selon l'âge et le nombre d'enfants des exploitantes agricoles

Les exploitantes agricoles de la sous-préfecture de Kondrobo ont un âge compris en 35 et 50 ans. C'est une population agricole féminine majoritairement adulte comme l'indique la figure 3. C'est un âge, où la probabilité de trouver des femmes célibataires en milieu rural est infime. Ce résultat conforte la grande proportion de femmes mariées coutumièrement dans la sous-préfecture de Kondrobo. Ces dernières jouissent des terres agricoles de leur conjoint pour la pratique du vivrier.

L'enquête a révélé que 80% des agricultrices de plus de 50 ans sont des veuves. Ces dernières sont contraintes d'une part de travailler toujours la terre pour subvenir à leur besoin et d'autre part, gérer les cultures de rente laissées comme héritage par leur défunt conjoint.

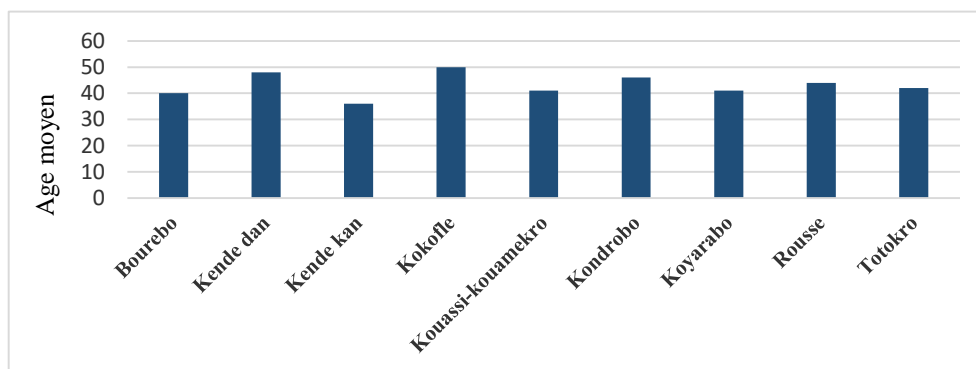


Figure 3 : Répartition de l'âge moyen des exploitantes à l'échelle des villages

Dans la sous-préfecture de Kondrobo, l'enquête a montré qu'une agricultrice a en moyenne 6 enfants. Il ressort des échanges, qu'en moyenne, la maternité, dans cette sous-préfecture, débute avant l'âge de 17 ans. Aussi, avoir de nombreux enfants est perçu comme une force de richesse sociale. En effet, les enfants sont d'un très grand appui aux activités agricoles, familiales et aux tâches ménagères.

La figure 4 montre la répartition du nombre moyen d'enfants par agricultrice dans la sous-préfecture de Kondrobo.

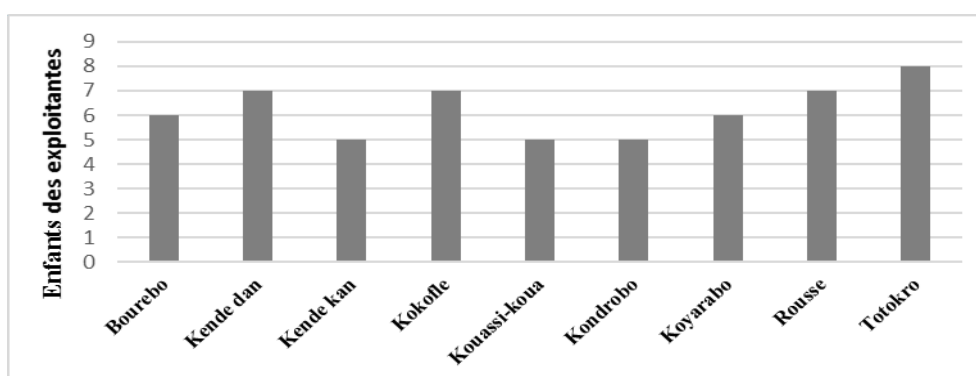


Figure 4 : Nombre moyen d'enfants par agricultrice dans ladite sous-préfecture

Les agricultrices des localités de Kende-Kan, Kouassi-Kouamekro et Kondrobo comptent en moyenne 5 enfants contre 7 enfants pour celles des localités de Kende-Dan, Kokofle et Koyarabo. C'est à Totokro que l'on retrouve le plus grand nombre d'enfants par agricultrice (7 enfants).

2.2. LES ACTIVITES AGRICOLES DES FEMMES DANS LA SOUS-PREFECTURE DE KONDRORO

2.2.1 Facteurs de productions agricoles des femmes

Dans la sous-préfecture de Kondrobo, la conjugaison de plusieurs facteurs contribue à l'accroissement des productions agricoles des femmes. D'abord, dans ladite zone peuplée par les Baoulé, ethnie originaire du centre du pays, le droit à la propriété foncière est exclusivement réservé aux hommes. Les femmes pratiquent donc l'agriculture sur des terres qui appartiennent à leur conjoint ou à des parents proches.

Par ailleurs, les agricultrices utilisent encore des outils rudimentaires que sont la daba et la machette pour le désherbage et l'entretien des cultures (Photo 2). Quelques-unes d'entre

elles, travaillant en équipe, utilisent du matériel acquis en commun pour des tâches ponctuelles comme des pulvérisateurs et des motopompes (photo 1).



Cliché : Niamien K., 2022



Cliché : Niamien K., 2022

Photo 1: Motopompe utilisée à Bourébo

Photo 2 : Agricultrice utilisant des outils rudimentaires à Kondrobo

Les pulvérisateurs et motopompes, qualifiés ici de matériels *améliorés*, sont utilisés par les agricultrices pour traiter les cultures maraichères et pour faciliter l'irrigation. Toutefois, l'accès à ces outils s'observe de manière différenciée à l'échelle des villages qui composent la sous-préfecture de Kondrobo ; comme présenté dans le Tableau I.

Tableau I : Répartition spatiale des outils utilisés par les exploitantes

Localité	Outils utilisés par les femmes (%)	
	Rudimentaires	Améliorés
Bourebo	76	24
Kende dan	92	8
Kende kan	84	16
Kokofle	96	4
Kouassi-Kouamékro	92	8
Kondrobo	80	20
Koyarabo	92	8
Rousse	88	12
Totokro	96	4
Ancien Bourebo	84	16
Moyenne	88	12

Source : Nos enquêtes, 2022

Le tableau I montre que la proportion d'agricultrices (12%) qui utilisent les outils « améliorés » est faible par rapport à celles qui utilisent les outils dits rudimentaires (88%) dans la sous-préfecture de Kondrobo. C'est seulement dans les villages de Bourebo (24%) et Kondrobo (20%) que la proportion d'exploitantes agricoles qui utilisent des outils *améliorés* est plus importante. Cette situation s'explique par le fait qu'à Bourebo, le groupe de femmes travaillant dans le maraicher a obtenu une motopompe de la part d'un cadre du village. Toutefois, cet appareil reste inaccessible à certaines femmes à cause des difficultés financières pour l'accès au carburant de fonctionnement et aux frais d'entretien qui s'élève à 500 francs CFA par jour d'utilisation. À Kondrobo, il existe également une motopompe qui est mise en location par le propriétaire en raison de 1 500 francs CFA par jours. Par ailleurs, on trouve des pulvérisateurs dans toutes les localités de la sous-préfecture. Ce matériel est

généralement détenu par les hommes pour la gestion des plantations. Ces derniers les mettent en location au coût journalier de 1 300 francs CFA. Ainsi, la forte proportion d'agricultrices n'utilisant que les outils rudimentaires s'explique par le fait qu'elles n'en voient pas forcément l'intérêt par rapport aux cultures vivrières qu'elles pratiquent ou parce qu'elles ont des revenus faibles.

Par ailleurs, les exploitantes agricoles dans la sous-préfecture de Kondrobo utilisent de plus en plus des intrants (herbicides, engrais et insecticides) dans le but d'améliorer leurs productions. La proportion de femmes utilisant des intrants est estimée à 76% contre 24% qui n'en utilisent pas. Cette forte utilisation d'intrant se justifie par le fait que les cultures pratiquées par celles-ci nécessitent assez d'entretien, à cause des insectes destructeurs de plantes.

De même, pour réduire l'effort physique dans les travaux champêtres, les femmes utilisent les herbicides pour éliminer les mauvaises herbes. Quant à celles qui n'en utilisent pas, le manque de moyens financiers en est la cause. En effet, le coût des intrants qui varie entre 3000 francs et 8000 francs CFA n'est pas à la portée de toutes les exploitantes.

En outre, les agricultrices ont recours à la main-d'œuvre, de la phase de préparation du site d'exploitation jusqu'à la récolte des produits. Cette main-d'œuvre est composée de 8% de contractuelle utilisée pour des activités ponctuelles. La main-d'œuvre familiale représente 70 % des aides utilisées dans l'exploitation agricole. Cette main-d'œuvre familiale est composée des enfants du couple, et des autres membres du ménage. Par ailleurs, 22 % des agricultrices travaillent en association (équipe) dont le fonctionnement s'apparente à un groupe d'entraide suivant un mode rotatif : d'un site à l'autre jusqu'à effectuer un cycle complet. 4 associations d'agricultrices ont été recensées dans la sous-préfecture de Kondrobo dans les villages de Koyarabo, Bourebo, Totokro et Kondrobo. Ces associations de femmes fournissent leurs services aussi bien aux hommes qu'aux autres femmes. Elles sont sollicitées dans les prestations de sarclage, de semis, de récolte des produits vivriers, mais aussi dans le ramassage des noix de cajou.

Par ailleurs, il ressort des entretiens que la mise en place des associations à but lucratif d'agricultrice a permis de renforcer les liens sociaux entre les membres par une assistance mutuelle. Les ressources générées par ces associations sont stockées dans une caisse commune et fonctionnent sous la forme d'une mutuelle sociale et financière utilisée pour soutenir des membres dans les événements heureux (mariage, anniversaire, nouvelle naissance, etc.) comme malheureux (maladie, décès, accident de travail).

La photo 3 présente une association de femmes en pleine prestation de service.



Cliché : OBOUMOU Abah, 2022

Photo 3 : Des femmes en association effectuant un sarclage à Kondrobo

2.2.2 Les différents vivriers cultivés par les femmes de la sous-préfecture de Kondrobo

Dans la sous-préfecture de Kondrobo, les femmes se spécialisent dans la production des cultures vivrières tandis que les hommes dans les cultures d'exportation. La production des femmes est importante et comprend une diversité de spéculations qu'on peut regrouper en quatre catégories. Ce sont : les féculents, les maraichers, les céréales et les oléagineux.

Le Tableau II présente des données de productions commercialisées au cours de l'année 2021 par les femmes de la sous-préfecture de Kondrobo. Ces données brutes proviennent de la succursale locale du Bureau de vente des Producteurs (BVP), organisation d'appui à la production et à la commercialisation des produits agricoles dans la région du Gbèkè.

Tableau II : Quantités des produits vivriers commercialisés en 2021 par les femmes

Villages	Féculents (tonne)	Oléagineux (tonne)		Maraichers (tonne)		Céréales (tonne)	
	<i>Igname</i>	<i>Pistache</i>	<i>Arachide</i>	<i>Gombo</i>	<i>Piment sec</i>	<i>Riz</i>	<i>Maïs</i>
Totokro	21	0,45	10	0	2,30	0	4,15
Roussè	33	1,95	3	0,05	2,75	0	0
Kondrobo	19	1,25	4,20	0,95	1,30	0,80	0
Bourebo	8	1,70	3,20	1,55	1,80	1,4	1,30
Koyarabo	19	0,75	3,20	0,40	1,75	2,20	0
Kendè-Dan	28	1,85	3	1,45	1,90	0	0
Kendè-Kan	6	0,55	2,50	0,30	0,45	0	0
Kouassi-Kouamekro	9	0	7,50	2,40	2,60	0	9,30
Kokoflè	56	0	4	0,50	1,45	2,40	0
Ancien Bourebo	5	0,60	2,4	0,30	0,70	1,2	0
Total	204	9,1	43	7,9	17	8	14,75

Source : BVP, 2021

À travers la lecture du tableau II, il ressort que l'igname est la spéculations la plus commercialisée dans la sous-préfecture de Kondrobo avec 204 tonnes. Cette donnée s'explique par le fait que l'igname est beaucoup prisée et est le socle des habitudes de consommation des populations rurales du Centre du Pays. La commercialisation intervient après que les agricultrices aient retiré les différents besoins du ménage. Le village de Kokoflè détient le record de quantité d'ignames commercialisées (56 tonnes) alors que la pistache et le maïs produit ne sont pas commercialisés. Dans ce village, les femmes se font aider par leur mari dans la production de l'igname ; et le maïs et la pistache produits en petite quantité sont destinés aux besoins alimentaires du ménage.

Les femmes de Kondrobo (5,45 t), Totokro (10,45 t) et Kouassi-Kouamékro (7,5 t) sont celles qui commercialisent le plus de produit oléagineux. Avec une préférence pour l'arachide. En effet, la pistache est considérée comme un produit de luxe par rapport à l'arachide. Ainsi, une partie est préservée pour la consommation des ménages pendant les périodes de réjouissance.

Les femmes de Kouassi-Kouamekro commercialisent à elles seules, 20% des produits maraichers de la sous-préfecture composée essentiellement de gombo et de piments. Si ces deux produits sont commercialisés par les agricultrices dans toute la sous-préfecture, sauf à Totokro où la production est axée sur le piment.

Les céréales (riz et maïs) produites par les agricultrices des villages de Roussè, Kende-Dan et Kende-Kan ne sont pas commercialisées. En effet, selon le service d'encadrement, les productions de riz et de maïs n'abondent pas dans ces villages ; de plus, le nombre de personnes dans les ménages est élevé. En effet, l'enquête a montré qu'une femme possédait en moyenne 7 enfants dans ces villages. Il s'observe également que le maïs est plus commercialisé que le riz. Ce résultat s'explique par les difficultés financières d'accès aux outils améliorés et par l'importance du riz dans les habitudes alimentaires du ménage. En effet, une partie du riz produit est destiné au ménage et l'autre partie aux élèves fréquentant à Béoumi ou dans les villes proches.

2.3. ENJEUX SOCIOECONOMIQUES DES ACTIVITES AGRICOLES DES FEMMES DANS LA SOUS-PREFECTURE DE KONDROBO

2.3.1 L'agriculture comme source de revenus pour les exploitantes

De par la commercialisation des produits agricoles, les femmes de la sous-préfecture de Kondrobo améliorent leur condition financière, bien que travaillant pour la plupart avec des moyens rudimentaires. Le tableau III présente les revenus générés par des agricultrices de la sous-préfecture de Kondrobo en 2021.

Tableau III : Revenus générés par des agricultrices de la sous-préfecture de Kondrobo en 2021

Spécifications	Nombre d'exploitantes agricoles	Prix moyen (FCFA/kg)	Productions commercialisées (tonne)	Somme totale perçue après la vente (FCFA)	Somme moyenne perçue par femme (FCFA)
Piment sec	130	1 500	17	25 500 000	196 154
Arachide	107	700	43	30 100 000	281 308
Pistache	48	1 500	9	13 500 000	281 250
Gombo	72	1 900	7.9	15 010 000	208 472
Igname	66	250	204	51 000 000	772 727
Maïs	12	200	14.75	2 950 000	245 833
Riz	10	275	8	2 200 000	220 000
Total			303.65	140 260 000	-

Source : BVP, 2021

À travers le tableau III, il ressort que les agricultrices de la sous-préfecture de Kondrobo ont commercialisé au cours de l'année 2021, environ 304 tonnes de produits vivriers qui ont généré plus de 140 millions de francs CFA.

L'igname qui est le produit commercialisé par les agricultrices a généré le plus de dividende dans la sous-préfecture de Kondrobo. Ensuite viennent l'arachide et le piment séché qui ont donné à eux deux, 55 millions de francs CFA, soit 40 % des ventes réalisées par les femmes en 2021. Toutefois, selon les enquêtés, la récolte de l'arachide a été en deçà des attentes à cause des conditions climatiques, des rongeurs et de la mauvaise utilisation des intrants. Le riz et le gombo sont les spéculations qui sont les moins produites par les femmes comme l'atteste le tableau III. Par ailleurs, de nombreuses agricultrices rencontrées cultivent le manioc comme source de revenus complémentaire. Contrairement aux autres spéculations, le manioc subit une transformation avant sa commercialisation. Il est transformé sous forme de *Placali* qui est une pâte de manioc fermentée généralement dégustée avec une sauce préparée à partir de la pulpe du fruit du palmier à huile ; et sous la forme *d'Attieké sec* qui s'apparente à une semoule de manioc. Les revenus générés par les produits dérivés du manioc sont renseignés dans le tableau IV. Ces données contrairement à ceux des tableaux III et IV ont été obtenues par nos enquêtes. Sur notre échantillon de départ, seulement 163 femmes s'adonnent à la transformation du manioc avant la commercialisation.

Tableau IV : Revenu moyen obtenu par les femmes après la vente du manioc transformé

Dérivé du manioc	Prix moyen (FCFA/kg)	Quantité vendue (kg)	Somme perçue (FCFA)	Femmes productrices	Somme moyenne perçue par agricultrice (FCFA)
<i>Placali</i>	110	23 260	2 558 600	41	62 405
<i>Attieké sec</i>	200	42 960	8 592 000	122	70 426
Total		66 220	11 150 600		/

Source : Nos enquêtes, 2022

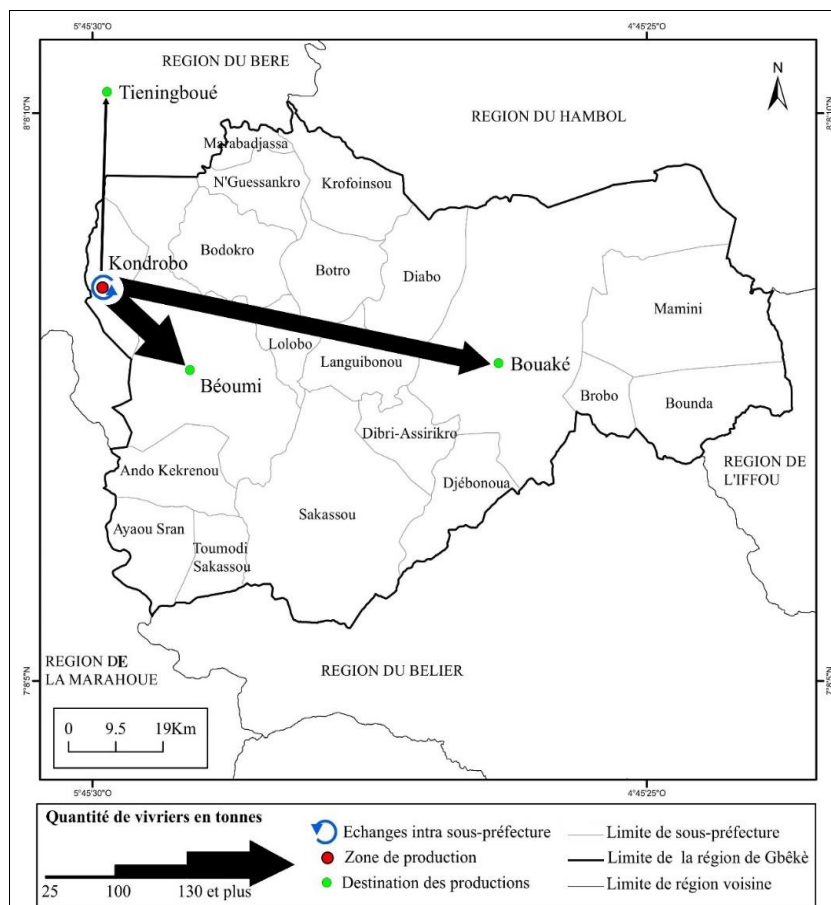
Il ressort du tableau IV que la vente des produits dérivés de manioc a permis aux agricultrices de récolter la somme de 11 150 600 francs CFA entre janvier et juillet 2022 soit 62 405 francs CFA en moyenne pour une productrice de *Placali* et 70 426 francs CFA en moyenne pour une productrice d'*Attieké sec*. La transformation du manioc en *Attieké sec* est privilégiée à cause de sa valeur marchande supérieure au *Placali* ; et aussi du fait de l'existence d'un marché au Burkina Faso. En effet, le BVP récupère toute la production d'*Attieké sec* et l'achemine vers son partenaire burkinabé. La demande de l'*Attieké sec* au niveau local (rural et urbain) reste faible, car les populations préfèrent l'*attieké* directement préparé.

2.3.2. L'impact des activités agricoles féminines sur le bien-être social

Les activités agricoles des femmes dans la sous-préfecture de Kondrobo contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations de ladite zone et même au-delà.

La production générée par les agricultrices, essentiellement composée de cultures vivrières, est principalement destinée au besoin du ménage ; et seulement le surplus est commercialisé. En outre, les agricultrices nous ont confiés, être contraintes à la vente pour des difficultés de conservation. En effet, certaines denrées alimentaires telles que les produits maraichers ont un temps de conservation relativement court. Par ailleurs, les revenus générés par ces différentes ventes sont utilisés pour l'approvisionnement du ménage en denrées alimentaires non produites telles que les protéines animales.

Les différentes productions sont commercialisées sur les marchés locaux de la sous-préfecture, mais également exportées vers la ville de Beoumi et Bouaké par l'entremise du Bureau de vente des producteurs (BVP). Cette agence marketing des petits producteurs, créée en 2007 et basée au sein du Marché de gros de Bouaké, est chargée de faciliter la commercialisation des différentes spéculations agricoles produites par les coopératives de la sous-préfecture de Kondrobo. Les produits agricoles sont déposés dans un endroit spécifique du village, puis ramassés et convoyés vers les villes de Tieningboué, Béoumi et Bouaké (figure 5). Les productions convoyées vers la ville de Tieningboué sont essentiellement constituées de céréale et de maraicher. L'igname et les produits maraichers sont en grande partie exportés vers la ville de Béoumi. Bouaké également accueille de l'igname et singulièrement les produits oléagineux.



Source : BNETD, 2015 ; BVP, 2021

Réalisation : Niamien K., 2022

Figure 5 : Destination des produits vivriers de la sous-préfecture de Kondrobo

3. Discussion

Cette étude vise à décrire de manière fonctionnelle les activités agricoles des femmes et leur impact socioéconomique sur la sous-préfecture de Kondrobo.

L'analyse du profil des agricultrices de la sous-préfecture de Kondrobo montre que deux tiers d'entre elles ne sont jamais allés à l'école. Dans cette société rurale du Centre de la Côte d'Ivoire, le stéréotype qui consiste à réduire la femme prioritairement aux activités du ménage demeure, même si depuis quelques années des efforts sont consentis par les pouvoirs publics pour inciter et favoriser la scolarisation des jeunes filles en milieu rural. Les résultats de l'étude de A. Silué et al (2015, p. 62), réalisée à Korhogo, dans le nord du pays, présentent les mêmes constats. Il ajoute que la faible scolarisation en milieu rural est liée à plusieurs facteurs, dont la pauvreté économique, le stress lié à l'exercice du métier d'écolier et à l'assistance des scolarisés, le comportement de distance des modèles à l'égard des ruraux et la fragilisation des liens de solidarité lignagère dans le financement de la scolarisation.

De même, plus des 80% des agricultrices sont mariées coutumièrement et cultivent sur les terres de leur conjoint. Cette assertion est également observée dans la zone nord du pays par M. Koné (2011, p.3). Elle souligne qu'en pays sénoufo, lors du mariage l'épouse reçoit de son mari une parcelle agricole pour la culture du riz et autre denrée utilisée pour la consommation du ménage. Elle ajoute que la durée de ce « contrat » foncier est liée à celle du mariage, car en cas de divorce, la femme perd systématiquement le droit d'usage de la parcelle ; il s'agit d'un droit d'usage non accessible et le plus souvent non transmissible. Cependant, cette dernière assertion de M. Koné n'a pas été observée sur le terrain, car les veuves rencontrées jouissent encore des terres de leur défunt conjoint.

Par ailleurs, la moyenne d'enfants (6) par agricultrice enquêtée est sensiblement corroboré par le recensement général de la population de 2021 qui situe ce chiffre à 7 enfants l'INS (2022 ; p. 35).

L'étude des outils utilisés pour les activités agricoles féminines révèle que 88% d'entre elles cultivent avec des moyens techniques rudimentaires, dont la daba et la machette. Ces outils sont les plus utilisés à cause de leur accessibilité sociale et financière pour les personnes en milieu rural. En général, les outils agricoles motorisés sont rarement utilisés dans les milieux ruraux du pays à cause de leur cherté, du manque de maîtrise technique de ces innovations et surtout à cause de la longue tradition d'agriculture manuelle comme le soulignent M. Mazoyer et L. Roudart (2019, p. 1) qui ajoutent que l'Afrique subsaharienne est restée en marge de la révolution agricole contemporaine.

En outre, pour améliorer les rendements et assouplir les efforts physiques, certaines agricultrices de la sous-préfecture de Kondrobo ont recours à des intrants constitués essentiellement de produits phytosanitaires pour l'entretien des parcelles destinées à la production de produits vivriers. Toutefois, les agricultrices n'ont jamais reçu de formations spécifiques et n'utilisent pas des équipements adaptés pour la manipulation de ces produits jugés toxiques. Cette situation provoque également la crainte de la FAO (2017, p. 2) qui estime que le mauvais emploi de ces produits peut engendrer des préjudices tant sur la santé humaine que sur l'environnement. Dans ces conditions, le bon usage des pesticides s'impose afin de garantir une alimentation saine pour la population (S.P. Sougnabe et al, 2010 ; p. 8). La main-d'œuvre familiale est la plus utilisée par les agricultrices. Cependant, pour pallier cette difficulté, des agricultrices se regroupent au sein d'association régie par des règles tacites. Bien qu'étant informels, ces regroupements ont un rôle fonctionnel, mais également social. Pour A. Martin (2008, p. 11), ces formes d'association sont en quelque sorte une solution aux conditions peu enviables des agricultrices. E. Kamdem (2010, p. 150), ajoute que ces types d'associations ont une grande capacité à résister aux crises plus que toute autre forme d'entreprises. La Banque Mondiale (2017, p. 34), quant à elle, soutient qu'il faut encourager le regroupement de femmes en associations afin de créer des économies d'échelles tant au niveau de la production que de la commercialisation.

L'igname, la pistache, l'arachide, le gombo, le piment, le riz, le manioc et le maïs sont les différents produits commercialisés par les agricultrices. Ces spéculations agricoles sont cultivées de manière hétérogène à l'échelle des villages de la sous-préfecture à cause de la diversité de préférence dans les habitudes alimentaires des ménages. Pour S. Ravache (2003, p. 2), cette situation est la résultante d'une longue construction sociale.

Les productions vivrières commercialisées par les femmes en 2021 excèdent les 300 tonnes et ont généré plus de 140 millions de francs CFA. Toutefois, au regard de l'observation de terrain, ces données restent sous-évaluées. Elles émanent des statistiques du BVP, alors que certaines femmes interrogées pendant l'enquête en 2022 n'avaient pas commercé par l'intermédiaire de cette agence en 2021.

Conclusion

Les activités agricoles des femmes dans la sous-préfecture de Kondrobo jouent un rôle important dans le développement socioéconomique de ladite circonscription. Ces exploitantes, analphabètes pour la plupart, se sont spécialisées dans la culture du vivrier. Leur activité agricole s'articule autour de la production de féculents, de maraichers, de céréales et d'oléagineux. La daba et la machette restent les outils les plus utilisés par les agricultrices de la sous-préfecture de Kondrobo. La main-d'œuvre est de type familial. Des associations de femmes sont également initiées en vue d'appuyer les activités agricoles. Au cours de l'année 2021, l'activité agricole des femmes a généré plus de 140 millions de francs CFA.

L'insuffisance de travaux scientifiques se rattachant à notre sujet dans la sous-préfecture de Kondrobo, a constitué un frein à la discussion des résultats obtenus dans cette étude. Ainsi, cet article se veut de décrire de manière fonctionnelle les activités agricoles des femmes de la sous-préfecture. Il jette ainsi les bases scientifiques de nouvelles perspectives théoriques

relatives au système de commercialisation mise en place par les femmes dans l'écoulement de leurs produits. Également, le rôle des organisations agricoles féminines dans le développement de l'agriculture en milieu rural pourrait être approfondi.

Références bibliographiques

AFFESSI Adon Simon et GACHA Franck-Gautier, 2015, Les déterminants de la récurrence des conflits entre agriculteurs d'ethnie Baoulé et éleveurs Peulhs dans la région du Gbêkê (Côte d'Ivoire). *Agronomie africaine*, vol. 27, no 3, p. 315-324.

AFFESSI Adon Simon, 2017, Genre et développement : difficultés des femmes rurales dans la production et la commercialisation de *l'attiéké* en Côte d'Ivoire, *Alternative rural*, N°5, p1-19, DOI: <https://doi.org/10.60569/5-a1>

BANQUE MONDIALE, 2017, *Et si l'Émergence était une Femme ? : Situation économique en Côte d'Ivoire*, Banque mondiale, Washington DC, 68 p.

BIT, 2008, Promotion de l'emploi rural pour réduire la pauvreté, BIT, Suisse, 151 p

BISILLIAT Jeannes et FIELOUX Michèle., 1992, *Femmes du Tiers monde. Travail et Quotidien*, L'Harmattan, Paris, 128 p.

ESSY François Jean Konan, KOUADIO Justin Yatty, et al., 2022, Effets de la fertilisation organique et de la densité de semis sur les performances agronomiques d'une variété de maïs (f8128) cultivée dans la région du Gbeke (Centre de la Côte d'Ivoire). *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, vol. 16, no 6, p. 2869-2880.

FAO, 2017, Directive sur les critères de performance pour les méthodes d'analyse en vue de la détermination des résidus de pesticides dans les produits destinés à l'alimentation humaine et animale (CXG 90-2017), Rome, 2 p

GRANIÉ Anne-Marie et GUÉTAT-BERNARD, Hélène, 2006, Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural, Presses universitaires du Mirail, France, 328 p

GUÉTAT-BERNARD Hélène, 2017, Développement rural et rapports de genre : Mobilité et argent au Cameroun, Presses universitaires de Rennes, France, 213 p

INS, 2015, Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-2021), Abidjan, 121 p.

INS, 2022, Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-2021), Abidjan, 63 p.

KAMDEM Emmanuel, 2010, « Management et diversité au Cameroun : plaidoyer pour une approche interculturelle du management des ressources humaines », in TIDJANI B., KAMDEM E. (Eds.), *Gérer les ressources humaines en Afrique*, EMS, Paris, pp 145-165.

KOFFIE-BIKPO Yolande Céline, KANGA Koco Marie-Jeanne, et KOFFI Koffi Marc, 2018, Identification du principal facteur de développement des produits vivriers dans les régions du Gbeke et du Hambol par l'analyse a composante principale. *Géographie et développement : tome 3, population et développement*, vol. 3, p. 53.

KONE Mariatou, 2011, « Femmes et foncier » In les fiches pédagogiques pour comprendre, se poser de bonnes questions et agir sur le foncier en Afrique de l'Ouest, 4p. <https://base.socioeco.org/docs/femmes-et-foncier.pdf>

MARTIN André, 2006, *Le paradigme coopératif inscrit dans une histoire*, Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke, cahier de l'IRECUS 04-08, 21 p.

MAZOYER Marcel et ROUDART Laurence, 2009, « Des agricultures manuelles à la motorisation lourde : des écarts de productivité considérables », In *Mécanisation et*

motorisation agricole en Afrique : entre mythe et réalités dossier, Forum des réalités contrastées, Grain de sel, N° 48, 1 p

N'GUESSAN Fulgence Kouassi et KOLI Bi, 2016, Quelques facteurs explicatifs de l'évolution du couvert végétal de la région du Gbêkê (Côte d'Ivoire). International Journal of Information Research and Review, 2016, vol. 3, no 1, p. 1661-1665.

RAVACHE Stéphane, 2007, « Mœurs alimentaires sexuées dans le monde rural et urbain », Ruralia [En ligne], mis en ligne le 01 juillet 2007, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/337>

RUF François, 2013, Agriculture contractuelle et boom de l'hévéaculture villageoise en Côte d'Ivoire. Cahiers Agricultures, 22 (1) : 46-52.

SILUE Abou, DEDY Seri Faustin et DAYORO Arnaud Kevin, 2015, « Les déterminants sociaux de la faible scolarisation en milieu rural senoufo » In Revue ivoire anthropologie-sociologie. KASA BYA KASA, N° 30, pp 57 à 77

SOUGNABE Souapibé Pabamé, YANDIA Abel, ACHELEKE Joseph, BRÉVAULT Thierry, VAISSAYRE Maurice, NGARTOUBAM L.T., 2010, « Pratiques phytosanitaires paysannes dans les savanes d'Afrique centrale », In Savanes africaines en développement : innover pour durer, Actes du colloque, 20-23 avril 2009. SEINY Boukar et BOUMARD Philippe (ed.), Garoua, Cameroun, 13 p.

SOW Fatou, 1995, « La cinquième conférence régionale africaine des femmes de Dakar », in *Recherches féministes*, N°8, Vol I, pp. 175-183.

OUMAROU Amadou, SULTAN Benjamin, SOUMARÉ Mame Arame, SANNI Mouftaou Amadou, LALO Richard, 2017, Les sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest, IRD Éditions, France, 463 p

VERSCHUUR Christine. "Les paysannes ignorées" in Christine Verschuur, Genre, changements agraires et alimentation, Genève, Cahiers Genre et Développement, n°8, Genève, Paris : EFI/AFED, L'Harmattan, 2012, pp. 13-21, DOI : 10.4000/books.iheid.5236